

AVIS À TOUS LES MEMBRES DU SEUM-1244 (Personnel régulier)

ÉLECTION

Poste avec une libération à temps plein

Un poste à la **PRÉSIDENCE** est offert à l'ensemble des membres pour être comblé lors de **l'Assemblée Générale du 25 janvier 2007**. Ce poste à combler sera une fin de mandat jusqu'en avril 2007 lors des élections statutaires.

D'ici à la date de l'Assemblée générale, chacune des candidatures doit être dûment signée par deux (2) membres en règle du syndicat et envoyée par télécopieur (5752) à l'attention de Monique Marinelli. Lors de l'Assemblée générale, un membre en règle peut aussi proposer une candidature et un autre membre en règle peut appuyer cette candidature.

Un poste au **Comité d'évaluation** est offert à l'ensemble des membres qui représentent les **groupes Métier et Aide technique ou le groupe Bureau** pour être comblé lors de **l'Assemblée Générale du 25 janvier 2007**. Ce poste à combler sera une fin de mandat jusqu'à la fin des travaux du Blitz d'Évaluation.

D'ici à la date de l'Assemblée générale, chacune des candidatures doit être dûment signée par deux (2) membres en règle du syndicat et **envoyée par télécopieur (5752)** à l'attention de Monique Marinelli. Lors de l'Assemblée générale, un membre en règle peut aussi proposer une candidature et un autre membre en règle peut appuyer cette candidature.

Poste à combler

Un poste à la **Vice-présidence** est offert à l'ensemble des membres. Ce poste à combler sera une fin de mandat jusqu'en **avril 2008**.

Chacune des candidatures doit être dûment signée par deux (2) membres en règle du syndicat et **envoyée par télécopieur (5752)** à l'attention de Monique Marinelli. Le Bureau syndical (16-01-2007) voit à la nomination de la candidature qui doit être entérinée par le Conseil (18-01-2007) et par l'Assemblée générale (25-01-2007). S'il y a plusieurs candidatures, pour un poste unique, un vote à scrutin secret aura lieu.

Autres postes à combler sur les différents Comités

Comité des statuts (4 postes)

Comité de mises en candidature (1 poste)

Comité de perfectionnement (3 postes)

Comité d'information (4 postes)

Comité de conditions de vie et de travail des femmes (4 postes)

Comité des rentes et assurances et de la préretraite (2 postes)

Comité de vie sociale (6 postes)

Comité de francisation (2 postes)

Comité des nouvelles technologies (1 poste)

Comité de l'horaire variable (3 postes)

Comité contre la sous-traitance (1 poste)

Chacune des candidatures doit être dûment signée par deux (2) membres en règle du syndicat et **envoyée par télécopieur (5752)** à l'attention de Monique Marinelli. Le Bureau syndical (16-01-2007) voit à la nomination de la candidature qui doit être entérinée par le Conseil (18-01-2007) et par l'Assemblée générale (25-01-2007). S'il y a plusieurs candidatures, pour un poste unique, un vote à scrutin secret aura lieu.

Monique Marinelli pour le
Comité de mises en candidature.

2006/12/22